

CLUB MONTEIGNET SUR L'ANDELOT SPORTS CANINS DIT LES DINGOS

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 DECEMBRE 2019

Nos 20 adhérents présents sont appelés à intervenir sur l'ordre du jour proposé

Suite à la démission d' Anne Duverney, Caroline Desbouys a été cooptée.
Cette cooptation est approuvée à l'unanimité .

Comptes 2019

Les points principaux : le concours d'Agility est excédentaire cette année en raison de la distribution des récompenses que les compétiteurs ont mises à disposition du club faisant ainsi des économies conséquentes. Le coût de fonctionnement du club a été important car des intrusions nous ont contraints à sécuriser le site et à réparer les dégâts occasionnés (clôture, rideau de fer, portes, etc...) le tout réalisé par Patrick.

Les comptes 2019 présentent une situation saine permettant d'envisager quelques investissements en 2020.

Les comptes 2019 sont approuvés.

M. le maire de Montaignet nous autorise à construire un terrain d'Agility près de celui de l'éducation adultes. Un grand merci à lui et à la municipalité qui nous a de plus verser une subvention substantielle.

Le budget prévisionnel 2020 est présenté en fonction des critères précités :

Le nombre d'adhérents étant aléatoire, les recettes relevant des cotisations sont calculées sur les bases de l'existant.

2 postes représentent l'essentiel des dépenses : le concours d'Agility qui sera probablement déficitaire en raison du défraiement du juge et des récompenses à acheter et de l'investissement à réaliser par l'achat de nouveaux obstacles d'Agility.

Il est prévu l'achat d'une passerelle et d'une palissade avec housse de protection, d'un tunnel, d'une ou deux caches pour l'éducation et d'un lecteur de puce. En complément de ces investissements il est budgété la clôture du nouvel espace en y incluant la réfection de celui de l'éducation adultes.

Les autres postes de dépenses sont à la hauteur de celles des années précédentes. Les disponibilités financières du club permettent ces investissements.

Le budget prévisionnel 2020 est approuvé à l'unanimité.

Les Cotisations 2020 évoluent et sont proposées sur la base de 1 chien = 1 cotisation et d'un montant annuel de 120€ pour l'éducation et 180€ pour l'Agility et un droit d'entrée à l'Association de 30€ offert aux habitants de Montaignet.

Les adhérents sans chien paieront une demie cotisation éducation.

En fonction de la période d'adhésion un prorata sera appliqué.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Horaires des cours :

Grâce au terrain supplémentaire la mise en place d'un cours Agility débutant-loisir dirigé par Caroline se tiendra à 9h30 à la même heure que le cours des confirmés. Bien entendu cette mise en œuvre ne se fera que lorsque le terrain aura été construit. Les cours d'éducation restent aux mêmes horaires. Bibi rappelle qu'elle est monitrice et peut apporter son aide au club.

Il est précisé que seul 1 cours d'essai sera désormais offert. Les moniteurs veilleront au respect de cette disposition.

Le concours

Il se tiendra le 17 mai et l'ensemble des agilitistes sont vivement invités à être présents ce jour là.

Son organisation sera précisée ultérieurement. Camille présente une idée de récompense à l'instar de celles offertes aux cavaliers, soit une plaque en cuir customisée à l'effigie du club, idée très intéressante à creuser.

Ressenti de chacun

M. Le maire est satisfait des bonnes relations que nous partageons. Il apprécie la bonne ambiance et le bon esprit qui nous animent. Par ailleurs ses concitoyens nous ont bien acceptés maintenant mais il ne peut présumer de l'attitude des nouveaux arrivants.

L'ensemble des adhérents présents sont ravis de venir au club car ils y trouvent une ambiance chaleureuse et prennent plaisir à éduquer leur chien.

Caroline remercie pour le cadeau à l'occasion de la naissance de sa petite fille et Camille et Patrick pour avoir pris son relais durant sa grossesse. Elle exprime son mécontentement au regard des retardataires qui perturbent son cours, souhaite que les élèves s'expriment davantage. Elle souhaite également passer son MEC2. Camille et Patrick souhaitent un renforcement du dialogue entre moniteurs, Camille précise que le travail commencé en cours doit se poursuivre à la maison.

Jean-Louis confirme l'ensemble de ces observations.

Quelques informations sont données autour de l'Association des Auvergnats, de l'article qui sera publié sur la revue de l'Association Canine Territoriale du Bourbonnais et de notre projet de concours en salle. A ce sujet M. le maire pense qu'une demande auprès de la Communauté de Communes de Gannat doit être déposée.

L'AG se termine à 12H10 pour un départ festif au restaurant pour tous !!

La réunion du comité réunie à l'issue de notre rencontre a désigné les membres du bureau : Liliane Chenard présidente, Caroline Desbouys vice-présidente, Christine Dumas secrétaire-trésorière, les autres membres actuels restent inchangés. L'an prochain 4 membres du comité seront à renouveler.